



14 h 30, **Monsieur Marc Rouvier** souhaite la bienvenue à l'ensemble des Membres du Comité de Quartier 4, pour cette troisième réunion de l'année 2010.

**Monsieur Jean-Claude Malaval** demande si le stop en sortant de l'avenue de Maldormir sur la RD51E5, ne pourrait pas être remplacé par une balise « céder le passage » ?

**Monsieur Marc Rouvier** répond que les Services du Conseil Général ne le souhaitent pas, pour le moment.

**Monsieur Fabrice Garcia** ajoute qu'une entente amiable est tentée.

Un grand débat a lieu au sujet de cette signalisation verticale.

**Monsieur Bruno Pagnard** tient à féliciter pour les travaux effectués ;

**Tous les Membres** remercient pour les améliorations apportées.

**Monsieur Fabrice Garcia** aborde le problème rencontré par Monsieur Alain Delcant pour sortir le bateau de sa propriété, entre le rond-point des Onglous et le tourne à gauche de Maldormir.

**Monsieur Serge Tisserand** évoque l'interdiction de tourner à gauche en venant de Marseillan-Plage, au rond-point des Onglous pour entrer dans l'impasse de la Gare, non encore matérialisée.

Un panneau signalant normalement 30 km/h, indique 80 km/h, allée des Grives.

**Monsieur Didier Dumas** souligne, pour ce dernier point, qu'il doit s'agir d'une « modification frauduleuse » et que la rectification aura lieu très rapidement.

**Monsieur Michel Fons** signale de nombreux nids de poules sur l'ancienne voie de l'intérêt local et aborde la modification entre les rues Fabricolis et Frédéric Mistral.

**Monsieur Didier Dumas** précise que l'îlot a été enlevé à cet endroit, car gênait Madame Violette Roques, lors de manœuvres au droit de sa propriété.

**Monsieur Fabrice Garcia** informe d'un retard relatif aux subventions, concernant le cheminement piéton sur la RD51E5 entre les deux entrées des Mougères.

**Monsieur Pierre Bravo** interroge quant aux risques d'inondation de l'avenue Frédéric Mistral et de l'étude prévue il y a quelques années.

**Monsieur Fabrice Garcia** rappelle le Schéma Directeur Pluvial qui va permettre, une fois les résultats connus, des travaux prioritaires et budgétisés.

**Monsieur Pierre Bravo** indique le panneau invisible de la rue des Chanoines.

**Monsieur Claude Alengry** précise que la végétation débordante et gênante sera taillée, dimanche, par le propriétaire récemment contacté.

**Monsieur Pierre Bravo** demande que cette plaque de rue soit changée de place, afin d'éviter que le problème ne se reproduise ... lorsque les arbres auront repoussé.

**Monsieur Roger Lemarquis** fait part de ses remerciements à Didier Dumas, pour les poubelles installées le long du canal.

Le rond-point des Onglous est impeccable.

En venant de Marseillan-Plage, il manque le panneau indiquant « Maldormir » ; le « camping Le Nautic » est signalé, mais pas Maldormir.

**Monsieur Fabrice Garcia** précise que cette signalisation sera apposée par la Commune.

**Monsieur Roger Lemarquis** signale un dénivelé devant le camping « Le Nautic ».

**Madame Violette Roques** est satisfaite des travaux demandés et réalisés.

**Monsieur Roger Lemarquis** indique une borne-incendie toujours ouverte.

**Monsieur Fabrice Garcia** répond qu'un certain nombre va être changé.

15 h 00 – Monsieur Fabrice Garcia quitte la réunion.

Il est procédé au tirage au sort pour le remplacement de Monsieur Patrick Mélara, Monsieur Philippe Foussadier sera contacté.

**Monsieur Dominique Sallé** demande le compte-rendu de la dernière réunion.

La secrétaire n'a pas terminé la transcription.

**Monsieur Marc Rouvier** fait état des travaux effectués depuis la précédente rencontre.

Une grande discussion a lieu au sujet de la parcelle achetée aux Mougères par des gens du voyage.

**Monsieur Pierre Bravo** évoque les problèmes d'incendie sur certains terrains des Mougères.

**Madame Violette Roques** signale à nouveau le bois sec sur la propriété, derrière son domicile.

**Monsieur Dominique Sallé** renouvelle pour la plaque « rue des Chevaliers ».

**Monsieur Didier Dumas** précise qu'elle est en commande.

**Monsieur Michel Fons** demande comment se déroule la commande des plaques.

**Monsieur Didier Dumas** explique le marché d'appel d'offres pour ce matériel, normalement mis en place ; pour autant, présentement il est fait des devis.

**Madame Violette Roques** indique que Monsieur Ricard a coupé les branches débordant de sa propriété.

**Madame Violette Roques** souligne les dégradations du mur de clôture du terrain de Madame Francette Dumas, suite aux travaux réalisés par l'entreprise Colas lors de la réfection de la voie.

**Monsieur Gérard Bruno** ajoute que l'entreprise Colas doit envoyer le constat d'huissier établi avant opération.

**Monsieur Didier Dumas** précise que les travaux sont garantis pendant une année, car la décennale n'existe pas, comme pour les bâtiments.

**Monsieur Roger Lemarquis** réitère sa demande d'installation d'une boîte postale à Maldormir, à destination du courrier en partance.

**Monsieur Marc Rouvier** répond que Monsieur le Maire sollicitera à nouveau les Services de La Poste.

**Monsieur Pierre Bravo** félicite pour l'enlèvement rapide du dépôt sauvage, rue des Chanoines, à côté des conteneurs.

**Monsieur Pierre Bravo** signale, entre les rues des Chanoines et Fabricolis, des trous qui mériteraient l'ajout d'enrobé ; des travaux réalisés non loin, n'ont pas réglé ce problème.

**Monsieur Pierre Bravo** demande que soient repérées les zones d'ombre.

**Monsieur Didier Dumas** rappelle le diagnostic sur l'éclairage public.

**Monsieur Michel Fons** aborde les ralentisseurs certes efficaces de la rue Fabricolis, mais non appréciés par les riverains de la rue Alphonse Daudet, et précise que les petites bandes en béton placées en travers d'une route sont redoutables pour les automobilistes rapides.

Un grand débat a lieu au sujet de la vitesse très excessive sur certaines voies.

**Monsieur Marc Rouvier** ajoute qu'une étude a été demandée aux Services Techniques, concernant la pose de bandes rugueuses aux endroits où les riverains les souhaitent vraiment.

**Messieurs Marc Rouvier et Didier Dumas** indiquent que les bandes de béton, comme suggère Monsieur Fons, ne sont pas homologuées ; ensuite, il s'agit de la responsabilité de la Commune.

**Monsieur Marc Rouvier** précise qu'avant la pose de tels dispositifs, les riverains sont consultés et l'avis du Comité de Quartier demandé.

**Monsieur Pierre Bravo** interroge s'il serait possible de rabaisser un peu les ralentisseurs de la rue Fabricolis ?

**Monsieur Didier Dumas** mentionne que la diminution d'un ralentisseur coûte 6 000 euros. Concernant les flashes, l'intervention de l'entreprise a été réclamée.

**Monsieur Serge Tisserand** est satisfait des interventions réalisées, suite à ses demandes. Trouve que les courriers adressés par les Ambassadeurs du Tri de Thau Agglo aux Administrés négligents, ont été maladroits.

**Monsieur Dominique Sallé** est également content des réalisations suivant ses requêtes et s'adresse à Claude Alengry pour les statistiques.

**Monsieur Claude Alengry** répond qu'en matière de sécurité, il est impossible de faire ressortir uniquement Les Mougères.

**Monsieur Marc Rouvier** rappelle le renfort de trente-et-un Gendarmes sur Marseillan-Plage.

**Madame Violette Roques** explique la vérification de la Police Municipale, vu la présence d'un fourgon devant sa propriété, alors que les volets de la maison étaient fermés. Il s'agissait de son gendre, mais la PM pensait à quelque « artisan » malhonnête venu proposer de faux services.

**Monsieur Claude Alengry** expose quelques chiffres de contraventions relevées : six procès-verbaux ont été dressés à Maldormir pour la vitesse, douze sur l'avenue de la Gare, trois stops aux Mougères, trois dépôts sauvages avec personnes identifiées, un dépôt de gravats.

**Monsieur Dominique Sallé** ajoute deux accidents de motos qui ont lieu, à l'entrée de la rue des Chanoines, à dix jours d'intervalle.

**Monsieur Roger Lemarquis** se réjouit de la disparition des chiens en divagation.

**Monsieur Bruno Pagnard** indique la demande de Monsieur Giordano pour le passage de la Police Municipale sur le chemin de Beau Rivage, les jours de vent, car des véhicules sont encore garés devant sa sortie.

Pour autant, le stationnement interdit est relativement bien respecté, y compris par les locaux, et les riverains plutôt satisfaits.

Concernant le parking créé par l'Association, quelques personnes jugent qu'il est dangereux car non accessible aux Pompiers.

A l'entrée du chemin, un terrain vierge ad hoc pourrait être acquis par la Municipalité et permettrait de résoudre tous les problèmes de stationnement.

Une grande discussion s'établit au sujet de ce terrain, des préemptions et des objectifs du réseau européen Natura 2000.

**Monsieur Bruno Pagnard** questionne en ce qui concerne la réglementation du bruit, la nuit.

**Monsieur Claude Alengry** explique les autorisations d'animations suivant arrêté municipal, en semaine jusqu'à minuit - les samedis, dimanches et jours fériés, jusqu'à 01 h 00 – sans limite pour le 21 juin Fête de la Musique, le 14 Juillet, la Fête Locale et le Premier de l'An.

**Monsieur Bruno Pagnard** interroge au sujet du P.P.R.I. [Plan de Prévention des Risques d'Inondation].

**Monsieur Marc Rouvier** précise que ce document est toujours en discussion sur la Commune. Les incidents récents survenus sur plusieurs côtes rendront difficile une éventuelle modification du Nivellement Général de la France [NGF], actuellement à 1.5

**Monsieur Serge Tisserand** demande pourquoi à l'entrée de l'impasse de la Gare, deux maisons sont en cours de construction depuis moins d'un an.

**Monsieur Marc Rouvier** prend comme exemple l'immeuble face au Ranch « La Camargue », dont le permis de construire avait été accordé avant la mise en place du P.P.R.I.

**Monsieur Bruno Pagnard** aborde les bennes à déchets verts.

**Messieurs Roger Lemarquis et Jean-Claude Malaval** enchérissent avec le poids autorisé limité à 1 m<sup>3</sup> / jour ; un calcul mieux étudié pourrait être mis en place, sans pour autant dépasser les quotas.

Un débat a lieu au sujet de la réglementation de l'ensemble des déchetteries de la compétence de Thau Agglo.

**Monsieur Roger Lemarquis** souhaiterait une modification du circuit dans la déchetterie de Marseillan-Ville.

Une grande discussion sur l'aire d'accueil des gens du voyage clôt la réunion.

**Monsieur Marc Rouvier** remercie les Membres du Comité de Quartier 4, souhaite à toutes et tous un bel été et donne rendez-vous : vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2010, à 14 h 30, salle Raoul Mimard.

*La réunion se termine à 16 h 10.*